FÉDÉRATION SYNDICALE DES ACTIVITÉS POSTALES ET DE TÉLÉCOMMUNICATION
Affiliée à l'Union syndicale Solidaires
25/27 – rue des envierges – 75020 – Paris
tél. : 01 44 62 12 00 fax. : 01 44 62 12 34
site internet : www.sudptt.org courriel : sudptt@sudptt.org

COMUNIQUE DE PRESSE

Répression anti syndicale : On ne lâchera rien !

26/01/22

Depuis le début de la pandémie, le fameux dialogue social, tant vanté par le gouver-nement et le patronat, ne cesse de fondre comme neige au soleil dans les entreprises. La répression ne cesse d'augmenter, tout comme les entraves à la liberté syndicale. D'un côté, ils empochent les milliards et, de l'autre, ils exigent toujours plus de sacri-fices aux salarié-es qui devraient, à leurs yeux, produire dans le silence…

Pour notre syndicalisme, pandémie ou pas, nous devons continuer à défendre l'intérêt des tra-vailleurs-ses et chercher à améliorer leur quotidien. Entre l'inflation et les condi-tions de travail percutées par les mesures sanitaires, nous avons évidemment beau-coup de raisons de nous mobiliser. A cela s'ajoute la lutte contre les projets néfastes pour nos emplois, ce afin de toujours augmenter les profits pour les actionnaires.

Notre camarade Marie G. s'inscrit dans cette vision du syndicalisme et lutte depuis des mois contre un projet de délocalisation d'une partie des emplois de son entreprise. En effet, son patron compte envoyer des flux d'appels vers Madagascar… Pour réprimer et faire taire notre syndicalisme, l'employeur a choisi de s'attaquer à notre déléguée syn-dicale en lui mettant un maximum de pression, puis a décidé de ne plus lui payer ses heures de délégation !

Cette vision du dialogue social réaffirme une fois de plus que la lutte des classes existe et se déroule au quotidien dans nos entreprises. SUD-Solidaires ne reculera ni ici, ni ailleurs et a donc décidé d'amener l'entreprise Thelem devant les Prud'hommes afin de l'obliger à appliquer la loi. En parallèle, notre équipe et bien entendu notre ca-marade Marie continuent à se battre pour leurs emplois (télésecrétariat, médecins, avocats…).

Nous appelons à venir soutenir Marie, et à travers elle l'ensemble des salarié-es qui luttent mal-gré la répression, le 28 janvier de 8H30 à 10H30 devant le Conseil des Prud'hommes de Lyon. (Immeuble le Britannia, 20 boulevard Eugène Deruelle 69003 Lyon).

Contact :
Charlène Gourdin : Secrétaire fédérale 0661704949

Marie G. : Délésuée syndicale Thelem 0652360043